

# Vivre à Salaunes

**Bulletin municipal n°45**

**Juillet 2018**



## LE MOT DU MAIRE



C'est le 3 juillet, lors d'une journée ensoleillée que s'est déroulée l'inauguration de notre centrale solaire.

Réunis sous un chapiteau au cœur du principal parc photovoltaïque, les autorités administratives et politiques ont su féliciter cette réalisation de grande ampleur. Travail de longue haleine mené par la commune depuis 2009 bien décidée à entrer dans l'ère de l'énergie propre et renouvelable. Construite par les équipes d'ENGIE Solar et dont l'exploitation est confiée aux équipes d'ENGIE Green, cette centrale d'une puissance de 73,2 MWc, implantée sur des terrains communaux, a fait l'objet d'une étude particulièrement complexe respectant la faune et la flore y associant les compensations réglementaires pour l'équilibre environnemental.

Cette énergie photovoltaïque, qui est un enjeu mondial, revient deux fois moins cher que le nucléaire. C'est ainsi que Claude Gobin, notre sous-préfet, soulignait que l'on devrait persévérer dans cette voie et poursuivre ce travail indispensable « à produire de l'énergie propre ». Les ressources financières matérialisées par un loyer annuel versé par ENGIE Green vont permettre à la commune sur une longue durée, d'investir pour préserver et améliorer la qualité de vie en augmentant les services à notre population. A l'issue de cette matinée inaugurale, un panneau « Salaunes ville jumelée avec le solaire » nous a été remis par Gwenaëlle Huet, présidente d'ENGIE Green.

« Le Marché » c'est la nouvelle identité de notre commerce local. Il prend le relais de « Chez M&G » avec de nouvelles propositions de produits frais. Plus simple qu'un magasin, le Marché local au centre de notre village souhaite être pour chacun de nos citoyens un véritable lieu de services et de vie.

Mme Raymonde Guilbert, bénévole motivée, quitte notre bibliothèque municipale. Particulièrement appréciée par les enfants, adolescents et tous les lecteurs, elle aura su illustrer pleinement le sens du partage de la découverte et de la culture du livre. Nous l'avons remerciée pour son activité, sa disponibilité et son dynamisme au service de citoyens depuis 2013. Un pot de départ avec la remise d'un bouquet de fleurs et d'un petit cadeau a su la complimenter et la convaincre de céder à une retraite bien méritée.

Je vous souhaite, chers administrés, de passer de très bonnes vacances.

Jean-Marie Castagneau.

2 Le mot du Maire

3 Délibérations

5 Intercommunalité

5 Commissions

7 Affaires scolaires

11 Associations

12 Centrale photovoltaïque

19 Tam-tam salaunais

22 Infos pratiques

23 Infos services

« VIVRE A  
SALAUNES »

Journal semestriel

Dépôt légal

N°07 00039

\*\*\*\*\*

Direction de la  
publication :

Jean-Marie  
Castagneau

Mairie de Salaunes

## DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire est autorisé à solliciter

- la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de l'année 2018 pour financer la rénovation des menuiseries de l'école communale. La dépense s'élèvera à la somme de 11 057,54 € HT. Une subvention maximum de 35% peut être obtenue au titre de la DETR soit un montant attendu de 3 870,14 €.
- Le Fonds d'Aide à l'Équipement des Communes de l'année 2018. Notre commune s'est vue attribuer la somme de 10 235,00 €. Ce montant sera affecté aux travaux de réfection de la voirie communale.

## COMPTES ADMINISTRATIFS

### Budget commune

Dépenses de fonctionnement :	694 844,58 €	Dépenses d'investissement :	270 550,94 €
Recettes de fonctionnement :	1 163 291,03 €	Recettes d'investissement :	367 968,49 €
Excédent de l'année précédente :	487 082,48 €	Résultat antérieur :	+ 116 894,46 €
Résultat de l'exercice :	+ 468 370,77 €	Résultat de l'exercice :	212 531,66 €
Résultat excédentaire :	955 453,66 €	Restes à réaliser 2017 :	530 162,97 €
		Résultat déficitaire :	317 631,31 €

### Budget bois

Dépenses de fonctionnement :	448 370,94 €	Dépenses d'investissement :	9 797,90 €
Recettes de fonctionnement :	60 801,00 €	Recettes d'investissement :	9 773,47 €
Résultat de l'année précédente :	460 184,44 €	Résultat antérieur :	- 9 772,56 €
Résultat de l'exercice :	- 387 569,94 €	Résultat de l'exercice :	- 23,47 €
Résultat excédentaire :	+ 72 614,50 €		

### Budget CCAS

Dépenses de fonctionnement :	3 827,65 €
Recettes de fonctionnement :	4 510,00 €
Résultat de l'année précédente :	3 628,80 €
Résultat de l'exercice :	+ 682,35 €
Résultat excédentaire :	+ 4 311,15 €

## TAUX DES TAXES LOCALES

Le conseil municipal a décidé d'augmenter de 1 % le taux des taxes locales :

La taxe d'habitation passe de 12,10 % à 12,22 %.

La taxe sur le foncier bâti passe de 12,01 % à 12,13 %.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties passe de 22,33 % à 29,62 %.

## TICKET DE CANTINE

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 3,30 euros le prix de vente du ticket de cantine, à compter du premier jour de la rentrée des classes 2018-2019.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions de fonctionnement aux associations ont été reconduites comme chaque année :

A.C.C.A	500,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	310,00 €
Club Au fil des ans	310,00 €
Comité des fêtes	3 305,00 €
USS Foot	3 600,00 €
USS Gym	700,00 €
Chorale Les copains d'accord	310,00 €
APE Les enfants de Salaunes	500,00 €
Bibliothèque	2 400,00 €

## VOTE DU BUDGET

Les budgets communaux 2018 s'équilibrent de la manière suivante :

### Budget commune

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 1 645 484,00 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 1 621 162,00 €

### Budget bois

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 511 685,00 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 48 673,00 €

### Budget CCAS

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 8 208,00 €

## SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal décide la modification des tarifs de location de la salle polyvalente la Garenne :

- 400,00 € pour les contribuables Salaunais s'acquittant de la taxe d'habitation ou de la taxe sur le foncier bâti
- 900,00 € pour les personnes extérieures à la commune.

## CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Le conseil municipal décide la création au tableau des effectifs de la commune d'un poste d'adjoint technique territorial à raison de 32 heures par semaine à compter du 16 août 2018.

## SPANC

### **Campagne de contrôle de bon fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif.**

Par délibération du 1er septembre 2004, la Communauté de communes Médullienne a reçu compétence en matière de contrôle des assainissements non collectif. Le SPANC contactera les occupants des maisons non connectées au réseau d'assainissement collectif afin de réaliser un diagnostic des installations. Il s'agit de voir si l'installation fonctionne bien et si elle est entretenue régulièrement. Le technicien apprécie donc les nuisances engendrées par les dysfonctionnements éventuels et évalue si la filière doit faire l'objet ou non de travaux de réhabilitation. Ces contrôles ont débuté sur notre commune depuis le mois de mars 2018.

### **Quel est le délai imparti pour procéder à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif défectueuses ?**

Depuis la loi Grenelle II du 12 juillet 2010, en cas de non-conformité de son installation d'assainissement non collectif à la réglementation en vigueur et de danger pour la santé des personnes ou risque environnemental avéré, le propriétaire fait procéder aux travaux indiqués par le document établi à l'issue du contrôle, dans un délai de quatre ans suivant sa notification. Selon l'importance du risque sanitaire ou environnemental constaté, un délai inférieur à quatre ans peut être fixé par le maire (arrêté du 27 avril 2012 relatif au contrôle).

Vous pouvez prendre contact avec le SPANC afin d'avoir toutes les informations relatives à la réhabilitation de votre système.

## CCAS

Dimanche 11 février, c'est sur le thème du carnaval que nos aînés, invités par le CCAS de la municipalité, ont été accueillis par M. le Maire, les élus et les membres de la commission.

Tous se sont retrouvés pour un grand moment de convivialité autour d'un délicieux repas dansant.

Après son allocution, M. le Maire a honoré nos deux doyens présents : Mme Françoise Hostein et M. Georges David en leur offrant une belle corbeille de fruits et de friandises.

Quelle superbe après-midi festive animée par Galaxy Music pour le plaisir de l'assemblée qui a participé avec joie au nouveau quiz fort sympathique ainsi qu'à la pose photo avec déguisements au choix et il y en avait pour tous les goûts !

La soirée s'est terminée par une bonne soupe à l'oignon et une succulente omelette très appréciée et préparée par Jean-Marie .

Un grand merci à tous, rendez-vous à l'année prochaine sur un nouveau thème !



## AFFAIRES SCOLAIRES

Au vu des effectifs, une septième classe devrait ouvrir dès la rentrée de septembre. Cette classe de maternelle sera installée à côté du bâtiment maternelle actuel avec un accès au couloir de celui-ci. Certes, les effectifs augmentent mais nous gardons à l'esprit la qualité de l'accueil des enfants (moins de 25 par classe primaire et maternelle) ainsi que le confort des enseignants pour offrir aux élèves le meilleur apprentissage.

La commune a fait l'acquisition du terrain jouxtant l'école actuelle. De ce fait, le projet d'agrandissement de l'école se poursuit. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement du projet (restaurant scolaire, création de classes et annexes). Le groupe de travail constitué des enseignants, parents d'élèves et élus devrait très bientôt se retrouver pour concrétiser le projet.

## INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE FRANCE-ESPAGNE

Le conseil européen d'octobre 2014 a appelé tous les Etats membres à atteindre une interconnexion d'au moins 10 % de leur capacité installée de production d'électricité d'ici à 2020 :

Un réseau électrique européen pleinement interconnecté permet de :

- stimuler la transition énergétique
- Garantir la disponibilité d'une énergie sûre, accessible et durable au sein de l'Union européenne.

Cet objectif est décliné dans une liste de projets d'intérêts commun de l'Union dans le règlement (UE) n°347/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2013.

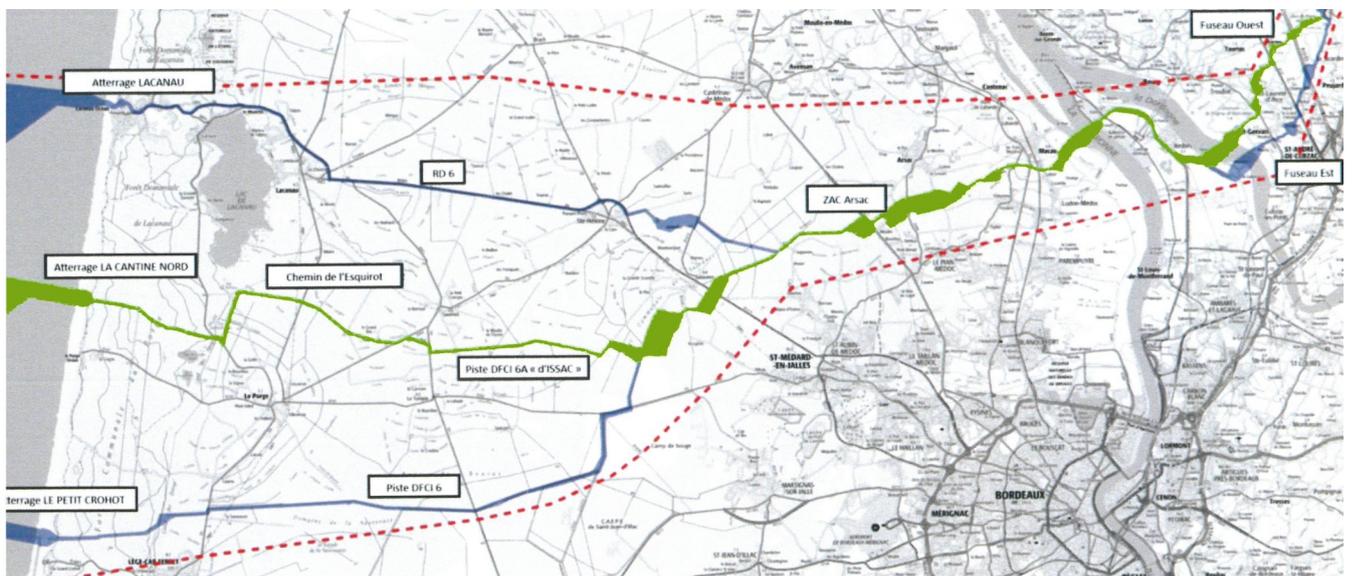
Lors du sommet de Madrid du 4 mars 2015 pour les interconnexions énergétiques, le président de la République française, le président du gouvernement espagnol, le premier ministre du Portugal et le président de la Commission européenne ont déclaré que la mise en œuvre du projet « Golfe de Gascogne » devait commencer dès que possible.

La société RTE (Réseau de transport électricité) a donc mené la concertation préalable par diverses réunions publiques et ateliers territoriaux (dont un à Salaunes au mois de novembre 2017).

Le tracé de moindre impact a été validé par le ministre de la transition énergétique le 30 mai dernier.

D'autres réunions régulières seront organisées jusqu'à la tenue de l'enquête publique.

Les informations générales sur ce projet d'interconnexion et son état d'avancement sont disponibles sur le site internet du maître d'ouvrage : [www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne](http://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne).



 Fuseau de moindre impact validé par le ministre de la transition énergétique

## VOIRIE

Dans le bulletin municipal de juillet 2017, nous vous informions de travaux importants de sécurisation et de création d'un chemin piétonnier route d'Issac / chemin du Plecq. Le dérangement des riverains et des usagers de la route a été important mais aujourd'hui ces travaux sont en cours d'achèvement.

Il est bon de rappeler que ces travaux ont pour but de sécuriser les allers et venus des piétons, jeunes et moins jeunes, aux abords d'une route départementale, certes en agglomération, mais fortement empruntée par les automobilistes.

## LE MOT DE LA DIRECTRICE

Ce mois de juin a été riche d'événements qui marquent l'aboutissement des projets qui ont accompagné le travail des élèves tout au long de l'année scolaire :

- ⇒ les élèves de CM1/CM2 ont exposé leurs sculptures et ont expliqué leur travail avec un artiste lors de la rencontre des Juniors du Développement Durable au parc Palmer à Cenon.
- ⇒ Les CE2/CM1 ont répondu au défi lancé par le festival Big Bang de Saint-Médard-en-Jalles et réalisé l'essai de leur prototype en le lâchant du haut du pylône (avec l'aide des pompiers bien-sûr !).
- ⇒ Les maternelles sont allés visiter le domaine du Plec, puis ils ont testé leurs progrès en motricité sur un parcours type « accrobranches » à Bombannes.
- ⇒ Deux classes élémentaires sont allés découvrir comment se passe le traitement du papier dans l'usine de recyclage Elise à Bordeaux.
- ⇒ Les 5 et 7 juin, la chorale de 150 élèves a chanté et accompagné de percussions un répertoire de chansons sur le thème de la protection de l'environnement.
- ⇒ Le 22 juin, la fête de l'école, en partenariat avec les animateurs du périscolaire, a présenté un panorama large des travaux de l'année à travers une grande exposition dans l'école. La soirée s'est poursuivie avec un spectacle humoristique sur le recyclage et une soirée conviviale autour des stands de jeux et de restauration autour de la salle la Garenne.

Voilà donc une année bien remplie qui s'est achevée !

La rentrée 2018 verra à nouveau l'école s'agrandir : une 7ème classe va ouvrir. Cela va permettre d'organiser trois classes maternelles entières. Et oui, il y a toujours plus d'enfants à Salaunes !

Bon été à tous et à bientôt pour de nouveaux projets riches d'apprentissages pour nos petits Salaunais.

La directrice,  
Isabelle Bert

## LES PS / MS

Vendredi 8 juin, nous avons pris le bus pour aller chez le grand-père de Paul au centre équestre du Plec. Nous avons vu un poney avec sa maman, des poules, des moutons noirs, des chèvres et des chevaux. Nous avons vu aussi des jardins et des plantes, des pommes pas encore mûres, des framboises, des fraises et des cassis, des myrtilles, de la rhubarbe et 2 sapins, un grand et un petit. On a goûté les framboises et les fraises : c'était rouge et c'était bon ! On s'est promené dans les bois et on a vu des tracteurs. C'était bien.

## LES MS / GS

Cette année pour le spectacle de fin d'année, nous avons présenté aux parents un spectacle de chorale. Toutes les classes de l'école ont participé. Les maîtresses ou les maîtres nous ont appris les chansons et Stéphanie nous a appris à chanter tous ensemble. Certaines classes ont chanté avec la musique, d'autres ont fait des percussions. Nous avons commencé à travailler au mois de janvier et il nous a fallu plein de répétitions pour réussir à chanter correctement et tous ensemble. Le spectacle s'est passé à la salle la Garenne. Au début ça fait un peu peur de chanter devant tous les parents, les papis et les mamies, les tontons et les taties, les frères et les sœurs. Mais finalement, nous sommes contents d'avoir réussi. Nous avons chanté quatre chansons : le défi pour la Terre, mon petit arbre, la pollution et le monde nous appartiendra.



## LES GS / CE1

### Ce que nous avons appris sur les vers de terre :

Les vers ont besoin d'eau : nous avons pulvérisé de l'eau tous les jours d'école sur les terrariums.

Les vers de terre n'aiment pas la lumière.

Ils mangent le sable, la salade, la peau des carottes, des courgettes, la terre...

Ils n'ont pas d'œil, de nez, de pied, de patte, d'oreille, de dent, de main.

Ils ont une bouche, un anus, des anneaux et des soies qui leur permettent de se déplacer dans la terre.

Ils ont un clitellum qui leur permet de faire des bébés qui n'apparaît que quand ils sont adultes.

Les vers de terre ont du sang mais pas de squelette.

Aujourd'hui, jeudi 3 mai 2018, nous avons relâché les vers dans la nature. Ils étaient vivants. Il y avait des gros des moyens et des tous petits, peut-être ont ils fait des bébés.

## LES CP / CE1

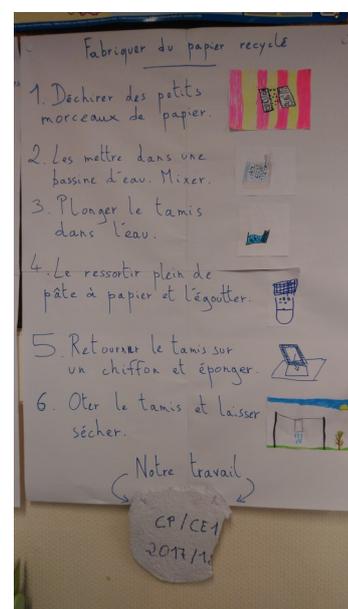
### Fabriquer du papier en classe

Dans notre classe, nous utilisons beaucoup de papier pour travailler.

Un jour, nous avons eu l'idée d'en recycler une partie. Pour cela, nous avons procédé par étapes :

- 1) Nous avons déchiré des morceaux de papier.
- 2) Nous avons fait tremper ces morceaux dans une bassine.
- 3) Nous les avons mixés. Le papier mixé s'est aggloméré pour faire une pâte.
- 4) Nous avons tamisé le papier pour enlever l'eau et l'aplatir.
- 5) Nous avons laissé sécher la pâte pendant de nombreuses heures.

Puis nous avons réalisé une affiche (la recette du papier recyclé) avec notre échantillon de papier. Il est un peu épais et pas très souple mais nous avons pu écrire dessus !



## LES CM1 / CM2

### Le Soleil dans la forêt

L'école de Salaunes a été retenue pour son projet "Du Soleil dans la forêt" dans le cadre du concours des Juniors du Développement Durable. Nous avons mis notre commune au centre de notre projet : le champ de panneaux solaires et l'exploitation du bois de la forêt.

En sciences, nous avons étudié les énergies renouvelables ainsi que l'exploitation raisonnée des ressources naturelles.

Puis, nous nous sommes lancés dans une aventure artistique qui nous a occupés du mois de février au mois de juin. Avec le concours de l'artiste Francis Viguera, nous avons réalisé six sculptures illustrant le thème "Du soleil dans la forêt". Nous avons utilisé des matériaux naturels destinés à être jetés (emballages, cagettes, palettes..) à qui nous avons donné une deuxième vie. Nos parents nous ont bien aidé dans notre travail de collecte ! Chacun d'entre nous a réalisé des maquettes en petit format puis nous nous sommes regroupés par quatre et nous avons créé nos six "œuvres". Elles ont été exposées à Cenon avec les travaux des autres classes impliquées dans le projet. Elles seront présentées à tous à l'école en fin d'année avec les travaux des autres classes sur le thème du Développement Durable. Nous présenterons également à cette occasion nos maquettes et une exposition photographique racontera notre aventure.

## RESTAURANT SCOLAIRE

Comme dans le précédent article, nous continuons la lutte contre le gaspillage alimentaire avec toutes les classes élémentaires et moyennes.

Les enfants continuent à être attentifs à la pesée journalière des déchets récoltés dans leurs assiettes à la fin des repas. Nous avons une moyenne de 60 grammes par assiette de déchets. Nous pensons inclure les classes de grande section de maternelle et de classe préparatoire à cette sensibilisation.

Le restaurant scolaire travaille avec le pÉRIScolaire afin de remplir le composteur en y déposant tous les jours les déchets biodégradables.

Les repas à thème (alsacien, italien, grec, chinois, sud-ouest) ont toujours autant de succès car ils font découvrir aux enfants de nouvelles saveurs.

Nous avons eu cette année une moyenne de 129 couverts par jour.

Zulmira, Déborah et Isabelle souhaitent aux futurs sixièmes une bonne rentrée ainsi que de très bonnes vacances à tous.



La responsable,  
Isabelle Lamoulié.

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Dans le cadre de la fête de l'école l'équipe d'animation en partenariat avec l'école de Salaunes, a souhaité mettre en place un évènement culturel pour les enfants et leurs familles. Dans l'esprit du développement durable, cette manifestation s'est déroulée l'après-midi du vendredi 22 Juin.

Trois lieux de Salaunes ont été valorisés :

1. L'école où ont été présentés :

- ⇒ Les réalisations des enfants lors de leurs ateliers scolaires et périscolaires.
- ⇒ Un espace de projection photos organisé par l'accueil Périscolaire.
- ⇒ Différents petits jeux dans la cour.

2. Le Potager et l'annexe où s'est jouée deux fois une petite scénette par un groupe d'enfants de l'accueil périscolaire.

3. La Garenne pour clôturer cette journée avec la pièce de théâtre « Les recyclés » interprétée par la compagnie professionnelle « Poï ». Cette compagnie a également fait une déambulation de l'école vers le potager et du potager vers la garenne.

Afin de diversifier les pôles d'animations, l'accueil périscolaire s'est rapproché de l'association Ricochet pour emprunter des jeux de bois surdimensionnés.

L'équipe d'animation et l'école de Salaunes vous remercient pour cette rencontre festive et conviviale.

L'équipe d'animation

## PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Visite de nos écoliers au parc photovoltaïque ce mardi 3 juillet. Accompagnés de leurs enseignants, ils ont pu apprécier avec intérêt les explications, toujours scientifiques, de l'intervenant, ce qui ne les a pas impressionnés et donc ils ont posé de multiples questions.

Absorbés par la visite du site, étonnés par sa superficie, les élèves ont quitté le site enthousiasmés.



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. Kornek, parent d'élève, dans le cadre de sa formation à l'auto-école Dexterat, a organisé le 25 Juin trois ateliers :

- Le premier sur l'enfant passager et piéton,
- Le deuxième sur l'enfant cycliste
- Le troisième sur protéger, alerter, secourir

et le 26 Juin un atelier pedibus pour les 22 élèves de grande section de maternelle, en collaboration avec les pompiers, la gendarmerie, l'auto-école Dexterat et l'aide des mairies de Salaunes et de Castelnau de Médoc.

Chaque élève a reçu un petit diplôme remis par M. le Maire. Leurs souhaits à tous seraient de pérenniser cette action.



## USS GYM

La saison gym s'est achevée le 28 juin. Afin de récompenser notre professeur et mettre en place la saison prochaine, nous nous sommes réunies autour d'un repas auquel les conjoints et les enfants étaient les bienvenus.

Les cours reprendront début septembre. Un courrier d'information sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres courant août.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

La présidente,  
Sylvette Castagneau.

## AU FIL DES ANS

En premier lieu, je tiens à m'excuser auprès des lecteurs du journal d'un manque d'article dans le numéro de décembre 2017 dû à un problème d'Internet.

Nous sommes très satisfaits de notre deuxième marché de Noël, résultat de beaucoup d'investissement d'une grande partie du club.

Très attristés par le décès brutal de Serge Lestage, un ami, un copain, une figure emblématique de cette commune et du club, nous adressons un peu tardivement nos plus sincères condoléances à sa fille Dany ainsi qu'à toute sa famille.

Notre repas dansant du 1er mai a connu un vif succès avec beaucoup plus de monde que l'année dernière et une très bonne ambiance.

Le club Au fil des ans souhaite à toutes et à tous de passer un très bon été.

La présidente,  
Joëlle Barre.

## CHORALE LES COPAINS D'ACCORD

Le 23 juin 2018 à Salaunes, la fête de la musique a brillamment conclu une année de chorale bien remplie de notes de musique qui nous ont fait voyager dans de grandes villes au départ de Paris : Vancouver, Macao, Bruxelles, Montréal ... Une importante participation des salaunaises et salaunais venus encourager les choristes s'est encore accrue avec les applaudissements des habitants des communes voisines ainsi que ceux d'amis de passage... Cette manifestation s'est terminée par un très sympathique apéritif dînatoire bénéficiant d'un climat enfin estival.

Pour la dix-huitième année consécutive, notre chorale s'est produite tout d'abord pour de la fête de printemps de Salaunes le 07 avril dernier ... malgré un temps déplorable : un grand merci à tous ceux et celles qui ont eu le courage de se déplacer pour venir nous écouter !

La rentrée « choralistique » s'effectuera le 5 septembre autour d'un « apéritif » d'accueil. Les répétitions ont lieu tous les mercredis de 18h30 à 20h15 dans la salle de la Garenne ; n'hésitez pas à venir vous détendre et surtout ne soyez pas complexés : ils ont besoin notamment de voix de femmes aigües... Comme tout le monde fait de la prose sans le savoir, tout le monde peut chanter d'autant plus que le répertoire reste populaire : il est composé - pour les deux années à venir - de chansons issues de dessins animés des Studios Walt Disney !

En outre l'ambiance amicale et chaleureuse de cette association devrait vous permettre de rejoindre nombreuses et nombreux de tous âges les rangs de la chorale salaunaise.

Bonnes vacances musicales et à très bientôt.

Le président,  
François Guillou-Kerédan



Claude Gobin, sous-préfet de Lesparre-Médoc, Benoît Simian, député de la 5ème circonscription de la Gironde, Jean-Jacques Corsan, conseiller régional Nouvelle Aquitaine, Pascale Got, conseillère départementale du canton Le Sud-Médoc, Christian Lagarde, président de la communauté de communes Médullienne, Jean-Claude Perdignes, directeur général d'ENGIE Green et Gwenaëlle Hut, présidente d'ENGIE Green et Jean-Marie Castagneau ont inauguré le 3 juillet 2018 le parc photovoltaïque de Salaunes d'une puissance totale de 73,2 MWc.



Le parc solaire se situe sur la commune de Salaunes. Le projet est né dès l'année 2008 quand le conseil municipal a souhaité s'inscrire pleinement en faveur de la croissance verte. Les élus après avoir reçu plusieurs sociétés et étudié plusieurs lieux d'implantations, ont par délibération du 21 juillet 2011 choisi de travailler avec la société Solairedirect pour une implantation d'un parc sur les parcelles situées aux lieux-dits l'Estrémignan, Pey-Neuf, Sargat et Cabanots. Pendant 7 ans, nous avons travaillé en partenariat avec Solairedirect et M. Mathieu Le Grelle, avec un objectif commun et primordial : que ce parc voit le jour !

L'ensemble des travaux (défrichage et construction) a bénéficié d'un suivi environnemental strict et de la mise en place d'un système de management de l'environnement et de la sécurité exemplaire (selon les normes internationales ISO 14001 et OHSAS 18001), dans le respect des engagements pris lors de la conception du projet. Un boisement compensateur de surface équivalente au parc a débuté dès 2016, à proximité immédiate de Salaunes, au sein du département de la Gironde. Un suivi écologique du parc sera effectué pendant toute la durée de son exploitation avec la mise en œuvre de mesures concrètes pour favoriser le développement de la biodiversité telles que l'identification et l'étude des espèces observées, la préservation de leur habitat ou encore les fauches tardives.



Développé sur plus de 130 hectares, le parc représente un investissement total de 67 millions d'euros. La phase de construction a été confiée à ENGIE Solar (anciennement Solairedirect) et les équipes ENGIE Green assureront les phases d'exploitation et de maintenance. A chacune de ces étapes, de nombreuses entreprises locales sont sollicitées notamment dans les secteurs de l'électricité, de l'aménagement des voies et de la construction.

Cette installation produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 65 000 personnes et compte 280 346 panneaux, ce qui génère 93 GWh chaque année.

Mais elle procure aussi de nouvelles ressources financières matérialisées par un loyer annuel versé à la commune sur une longue durée. La communauté de communes Médullienne bénéficie également de ressources complémentaires au travers de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER). Ces ressources permettront, et permettent déjà, à la commune d'investir pour préserver et améliorer la qualité de vie en augmentant les services à la population. Nous investissons déjà grâce aux ressources perçues notamment en aménageant un chemin piéton en centre bourg et trottoirs sécurisés, l'effacement des réseaux aériens et l'amélioration de l'éclairage public. Les ressources financières apportées à la commune par le parc solaire seront réinvesties également dans la réalisation du futur groupe scolaire.



C'est en toute intelligence que nous avons mené ensemble ce beau projet avec les services de l'Etat (DDTM, ONF). Chacun en ce qui le concerne a su apporter sa pierre à l'édifice.



## COMITÉ DES FÊTES

Et oui, déjà un quart de siècle que l'on fête le printemps à Salaunes.

Les 6, 7 et 8 avril 2018 a eu lieu la 25ème édition de la fête du printemps, une manifestation organisée par la dynamique équipe du comité des fêtes de Salaunes.

Le top départ fut donné avec l'accueil des petits Salaunais le vendredi à 16h45. Un rendez-vous qui, tous les ans, monte en puissance, de par le nombre de participants ainsi que par la diversité des animations.

La soirée se poursuit par une très sympathique pièce de théâtre « Un ouvrage de dames » interprétée par la troupe Au fil de l'acte. Ce fut, comme les années précédentes, une grande réussite !



Malgré une météo chaotique, le samedi fut une journée bien remplie. A 14h00, une trentaine d'équipes se sont affrontées pendant quatre heures lors du concours de belote. A 18h00, la remise des récompenses à tous les participants clôtura la compétition.

La chorale Les Copains d'Accord n'a pas dérogé à la tradition avec un exceptionnel concert du printemps dans l'église Notre Dame de Salaunes. Pour l'omelette géante qui suivit, la pluie nous obligea à quelques modifications. Un grand merci à la centaine de courageux qui avaient fait le déplacement.

A cause des caprices météorologiques, la décision d'annuler le feu d'artifices fut prise par

l'équipe du comité des fêtes. Rendez-vous l'année prochaine.

Dimanche 7h00 : le déballage du vide-grenier débuta sous la grisaille.

Les conditions climatiques nous permirent d'organiser le vin d'honneur à l'extérieur, un moment de convivialité et de partage qui précéda l'incontournable repas champêtre avec son plat historique : jambon haricots !

La fête ne serait pas réussie sans la participation de nos amis de la Band'Aqui. Toute la journée de dimanche, ils ont mis l'ambiance : vin d'honneur, repas champêtre, défilé du printemps.

Ce dernier débuta à 16h00 avec la présence du roi et de la reine 2018, un moment de joie et de bonheur pour tous les enfants ainsi que les parents qui les accompagnaient.

Le carrosse royal ainsi que deux chars fleuris ont fait une arrivée remarquée sous les applaudissements très fournis d'un public venu nombreux les accueillir au centre de la fête.

Cette 25ème fête du printemps se termina à 18h00 par le tirage de la tombola. Une fois les visiteurs partis, les petites mains et les gros bras du comité des fêtes débutèrent le rangement : un exercice très au point qui progresse tous les ans.

Merci à tous les bénévoles, aux industriels forains, aux services de la mairie de Salaunes et surtout à vous tous qui, par votre présence, permettez la pérennisation de nos fêtes locales. Rendez-vous les 6 et 7 octobre 2018 pour la foire du terroir.

Le président,  
Patrick Vignaux.



## LA VIE DU CENTRE DE SECOURS

**EFFECTIFS** : Chloé Barabasz (en tant qu'infirmière sapeur-pompier) et Jérémy Carneiro rejoignent le centre d'incendie et de secours de Salaunes. Ces deux recrues réaliseront les différentes formations durant le second semestre de l'année 2018. Patrice Pigeot a cessé son engagement volontaire au mois de mai après 36 années au service de la population et Gilles Reynaldo a suspendu temporairement son activité de sapeur-pompier. Stéphane Servajeau a quitté la direction du pôle Castelnau-de-Médoc, Salaunes et Sainte-Hélène et sera remplacé par le lieutenant 2ème classe Christophe Aillery à partir du 1er septembre 2018. Ces différentes mobilités permettent de maintenir la ressource de sapeurs-pompiers à 37 au sein du centre de d'incendie et de secours de Salaunes. Le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires est et reste un enjeu majeur sur notre territoire afin d'assurer un service public de qualité. Nous comptons sur vous, pour vous engager à nos côtés en souscrivant un engagement noué de sens et de valeurs. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ? Pour toutes informations, prenez contact avec nous au 05 57 97 01 66 ou au 06 07 88 29 18.



**FORMATIONS** : Cassandra Saiget a validé son premier niveau feux de forêt en février puis, plus récemment, sa formation de conducteur engin-pompe. Bernard Bernoulat, David Comte, Gaétan Franzon, Jean-Baptiste Barbeau, Mickaël Guibot et Jean-Eric Petit ont effectué leur recyclage conducteur tout-terrain poids-lourds. Alfrédo Marques a suivi la formation conducteur tout-terrain véhicule-léger. Gaétan Franzon a suivi un module lui permettant de maintenir son activité de chef d'agrès une équipe. Différentes formations seront effectuées durant le prochain semestre pour maintenir la capacité opérationnelle de nos personnels.

**ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE** : les sapeurs-pompiers de Salaunes ont effectué durant les cinq premiers mois de l'année environ 230 interventions :

- ⇒ 182 sorties du Véhicule de Secours Aux Victimes,
- ⇒ 41 interventions diverses (incendies, accidents de la circulation ou opérations diverses)
- ⇒ 10 sorties des Unités d'Intervention pour feux de forêts.

**MISE À L'HONNEUR** : des sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur et ont reçu début juin des médailles d'ancienneté. En effet, ces médailles permettent de récompenser l'engagement des sapeurs-pompiers.

- ⇒ la médaille de vermeil pour 25 ans d'engagement : Gilles Chaumain.
- ⇒ la médaille d'argent pour 20 ans d'engagement : Mickaël Bardreau et David Comte.
- ⇒ la médaille de bronze pour 10 ans d'engagement : Sandra Giron, Mickaël Bardreau, Didier Bestaven, Franck Desbats, Bruno Jeankell, David Comte et Mickaël Guibot.

**AU REVOIR PATRICE** : L'adjudant Patrice Pigeot a cessé son engagement volontaire début mai après 36 années de service. Recruté au corps communal des sapeurs-pompiers de Salaunes le 1er mai 1982, il a eu l'occasion de participer à plusieurs opérations d'envergure, notamment les feux de forêts du Porge et de Salaunes dans les années 90. Durant toutes ces années, Patrice a su faire preuve d'adaptabilité et de disponibilité au quotidien pour assurer les différentes sollicitations opérationnelles et fonctionnelles du centre de secours. Nous te souhaitons bon vent pour tes nouvelles activités et te remercions pour cet engagement exemplaire au service de la population.



Le chef de centre,  
Lieutenant Corentin Fuster

## ACCA



Voici une saison de plus qui s'achève. La page se tourne et nous pensons déjà au mois de septembre, qui sera là à grands pas.

Que retenir de cette saison? A vrai dire, pas grand chose d'extraordinaire. Un début de saison moyen, avec des lièvres plutôt discrets et des faisans qui ne se laissent pas approcher. Comme dirait mon chien, ce n'est pas facile!

Côté migration, rien de transcendant non plus. Fini les belles volées d'autrefois, qui dès la mi-septembre faisaient lever les yeux vers le ciel. Les

chasseurs de bécasses ont pu tout de même trouver quelques belles journées.

Côté grand gibier, le constat est simple. Une population de chevreuils stable et une population de sangliers toujours bien présente et bien portante sur le secteur, occasionnant quelques dégâts. Nous poursuivons nos efforts dans la régulation de ces espèces.

Et à l'intersaison, que se passe t-il ? Et bien nous en profitons pour réaliser des cultures pour le gibier, entretenir les lagunes ou bien remettre des panneaux en état.

Les travaux de la "maison de la chasse" avancent et donnent satisfaction.

Avant de se retrouver pour une prochaine saison, pensez à valider vos permis de chasser.

Les ventes de cartes auront lieu le Samedi 11 Août et le Samedi 8 Septembre de 9 h à 12h à la maison de la chasse.

En attendant, les membres du bureau et moi-même vous souhaitons une agréable saison estivale et de bonnes vacances.

Portez vous bien... Adishatz.



Le président,  
Jacques Laborde

## USS FOOT

La 41<sup>ème</sup> fête portugaise a eu lieu samedi 16 juin 2018 ! Plus de 700 personnes se sont données rendez-vous pour faire la fête sous les couleurs du Portugal malgré les nombreuses manifestations sur la région : fête du fleuve, Esquirock festival...

La soirée a été animée par les 60 danseurs du groupe folklorique Casa dos Arcos.

Les convives ont ensuite pu danser sur le rythme de la musique du groupe Som 2000 tout en dégustant les spécialités portugaises.

Cette 41<sup>ème</sup> fête a été une fois de plus une excellente soirée. Merci à vous d'être venus si nombreux et de continuer à faire vivre cette fête au sein du village.

On vous dit à l'année prochaine pour la 42<sup>ème</sup>, encore plus nombreux.

Si vous souhaitez participer bénévolement à l'organisation de cette soirée, vous serez les bienvenus.



Le président,  
Cyril Reynaldo

## ASTREA YOGA



Désormais à Salaunes, votre nouvelle association Astrea Yoga vous propose des cours de yoga le mardi de 19h00 à 20h30 à la salle polyvalente la Garenne.

Les cours sont dispensés par une professeure diplômée et expérimentée (10 ans d'expérience nourrie par diverses formations reconnues).

Le yoga est une discipline du corps et de l'esprit, c'est un art de vivre générateur de bien-être. C'est un merveilleux compagnon de vie pour maintenir un corps tonique, un mental clair et un esprit bienveillant.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre afin de vous amener vers l'éveil de soi.

Namasté à tous.

La présidente,  
Sandrine Dubos.

## BIBLIOTHÈQUE

Depuis déjà deux ans, notre bibliothèque est rattachée au réseau médullien de « lecture publique », nos lecteurs profitent toujours de l'ensemble des ouvrages disponibles sur tout le réseau. Ceci leur permet de réserver, via le site internet : 'bibliotheques-medullienne.fr' ou dans notre bibliothèque des livres que nous ne possédons pas à Salaunes.

La navette qui transporte ces réservations toutes les semaines fonctionne bien, faisant circuler ces ouvrages dans tout le réseau. Ceci concerne les livres : romans, documentaires, biographies, BD, enfants ou adultes, ainsi que les CD de musique et les jeux éventuellement. En ce qui concerne les DVD, ils ne circulent pas par la navette, mais peuvent toutefois être empruntés et rendus dans les bibliothèques ou médiathèques qui en possèdent.

Et tout au long de l'année, dans chaque bibliothèque, des nouveautés !!!

A Salaunes, quelques acquisitions pour les adultes :



Cette année, pour la troisième fois, les enfants de l'école ont participé au prix «livrentête » organisé au niveau national par CBPT (culture et bibliothèques pour tous). Depuis l'automne dernier, ils ont pu lire les albums ou les petits romans choisis par l'union nationale et voter pour leur livre préféré. Au sortir des résultats chaque élève participant a reçu un diplôme 'lecteur'. La remise a eu lieu le jeudi 5 juillet.

En cours d'année, ils ont également profité des documentaires du réseau pour travailler sur les thèmes choisis par les enseignants : sciences, écologie, pollution...

En ce début d'été, deux bénévoles nous quittent, Raymonde qui a créé la bibliothèque, et Marine qui déménage pour se rapprocher de son travail. Nous les remercions pour leur compétence et leur disponibilité. Nous leur souhaitons à toutes les deux, bon vent dans leur nouvelle vie.

Deux nouveaux bénévoles nous ont rejoints : Angélique et Hervé. La porte reste ouverte à de nouvelles personnes disponibles, plus nous serons nombreux et moins contraignante sera la tâche de chacun.

Infos pratiques :

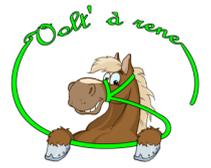
La bibliothèque sera ouverte tout l'été : juillet et août.

Tous les jeudi après-midi de 14h à 17h30 du 9 juillet au 31 août.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été.

## VOLT'À RENE

L'association née le 1<sup>er</sup> novembre 2017, accompagne les cavaliers et voltigeurs du Domaine du Plec à Salaunes dans la préparation physique, aide financièrement les licenciés dans leur pratique de l'équitation de loisir et de compétition et organise tout au long de l'année des temps de rencontres et d'événements.



Notre participation à la vie de la commune :

- participation à des vides greniers et marché de Noël,
- notre premier loto le vendredi 23 novembre 2018,
- foire du terroir avec une chasse au Trésor dont le thème sera les oiseaux de notre région,
- fabrication de costumes pour les différentes manifestations ( Open de France, fête du Plec, voltigeurs...)

La reprise des entraînements physiques se fera en septembre,

Si vous désirez nous rejoindre dans une de nos commissions (communication, manifestations, fabrication de costumes) n'hésitez pas à nous contacter au 06.60.37.55.84 ou mail : [voltareneplec@orange.fr](mailto:voltareneplec@orange.fr)

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

La présidente,  
Christine Rocca



## APE LES ENFANTS DE SALAUNES

Clap de fin pour cette année scolaire 2017-2018 avec notre objectif principal atteint : 1 845,00 € versés à la coopérative scolaire pour financer l'intervenant chorale de nos enfants sur la dernière moitié de l'année, l'intervenant Art pour les CM1-CM2 ainsi que les sorties scolaires de fin d'année (festival Bing bang, sortie bateau à Arcachon, Cap Sciences...)

404 € de participation aux dépenses de la kermesse de l'école.

La réalisation des deux dernières actions de l'année à savoir le vide-grenier du 4 février 2018 et le repas Tapas du carnaval ont connus un franc succès.

N'oublions pas de remercier le Comité de Fêtes et les Pompiers qui ont financé le spectacle de Noël ainsi que le Club des Aînés pour les chocolats offerts aux enfants.

Nous renouvelons notre appel pour venir agrandir notre association pour l'année prochaine.

N'hésitez pas à venir à notre réunion de rentrée lors de laquelle vous pourrez exprimer vos idées et remarques ou sur notre adresse mail : [ape.salaunes@gmail.com](mailto:ape.salaunes@gmail.com)

Les grands axes seront : un vide grenier avant Noël (début décembre), la vente d'objets de Noël personnalisés par les enfants, chocolats de Pâques, repas du carnaval...

Enfin un grand merci à tous les bénévoles de l'APE et aux parents participants à nos manifestations.

Bel été à vous !

La Présidente.  
Peggy Beaubois.

## ETAT CIVIL

### MARIAGE

Jean-Philippe BRU et Christine BOUZAT le 28 avril 2018

Denis DELSART et Sandra LANFROID-NAZAC le 19 mai 2018

Benjamin Romeï et Tiphaine Blanc le 7 juillet 2018

### DÉCÈS

Edgar Naura le 26 mars 2018

José Fajardo le 2 juillet 2018

Eliette Castillon nous a quitté le 19 mai 2018. Celle qui fut la première ASEM (agent spécialisé des écoles maternelles) de la commune a été recrutée lors de la création de l'école maternelle de Salaunes en 1980 et a œuvré pendant 17 années auprès des petits écoliers jusqu'à son départ à la retraite en 1997.

## COMMERCE DE PROXIMITÉ

L'année 2007 a vu l'ouverture du commerce local « Chez M&G ». Aujourd'hui et après 11 années, Magda et Grace cessent leur activité. Merci à elles d'avoir maintenu ce lieu d'échanges et de rencontres intergénérationnelles.

**Arrêt d'activité ne veut pas dire  
fermeture de notre commerce de proximité.**

M. Cunha, nouveau gérant est impatient de vous rencontrer, il vous présentera son commerce,

# Le Marché

Celui-ci sera ouvert du mardi au dimanche.

M. Cunha vous proposera des produits frais et variés (boucherie, volaille, fromagerie, fruits et légumes,...).

## TEMPÊTE CARMEN

La tempête Carmen du 1er de l'an a déraciné de nombreux arbres de notre chânaie. Un grand merci à Michel Girons et à Didier Arnaud qui, au lendemain de la tempête, ont dégagé les abords de la piste cyclable et de la Garenne. Les employés communaux ont poursuivi les travaux de déblaiement pour la mise en vente du bois.

## 8 MAI

La traditionnelle cérémonie commémorative du 8 mai a réuni enfants, élus, pompiers, militaires et habitants venus rendre hommage à tous ceux qui ont perdu la vie et se sont sacrifiés pour la paix.

Pour se souvenir de la liberté retrouvée il y a 73 ans, tous ces citoyens se sont rassemblés autour du monument aux morts.

Après la montée des couleurs par le sapeur Florian Jeankell, M. le Maire a lu le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, puis le caporal-chef Cassandra Saiget a remis la gerbe à M. le Maire qui l'a déposée au monument, il a ensuite sollicité une minute de silence.

La population a ensuite été invitée à se retrouver autour d'un verre de l'amitié.



## PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion ayant pour but de promouvoir et de valoriser la prévention citoyenne s'est tenue salle de la Garenne le 10 février 2018. Animée par un sous-officier spécialisé de la gendarmerie nationale, elle visait à sensibiliser les citoyens aux risques de cambriolage. Venus nombreux, les Salaunais ont également été sollicités.

En effet, pour fonctionner de manière optimale, le système de protection a besoin de référents volontaires au niveau de chaque secteur de la commune.

Ceux-ci s'engagent à :

- ⇒ relever tout fait anormal observé sur la voie publique dans son quartier (ex : présence inhabituelle et/ ou persistante de véhicules extérieurs),
- ⇒ Surveiller, avec son accord, le bien d'un voisin absent pour une période donnée,
- ⇒ Diffuser des conseils préventifs pour lutter contre la délinquance d'appropriation et les dégradations,
- ⇒ Être à l'écoute des victimes (cambriolage, vol, etc...), et des personnes vulnérables (âgées ou isolées de son voisinage).

Aussi les volontaires des secteurs : Domaine de la Tuillière, Domaine de Carreyre, Chemin de Manieu, Route de Lacanau, Route d'Issac, Chemin de la Rue, Chemin de Bedillon, Centre bourg, Chemin de l'Alambic sont-ils priés de se faire connaître auprès de la mairie qui sera ainsi en mesure d'élaborer un maillage de prévention efficace.



## DÉPART DE MME GUILBERT

La commune a signé une convention avec l'association Culture et Bibliothèque pour tous en décembre 2013, depuis, Mme Guilbert a pris les rênes de notre petite bibliothèque entourée de bénévoles dynamiques et motivés.

Mme Guilbert a permis de rouvrir la bibliothèque aux enfants de l'école et a mis en place avec l'équipe enseignante une participation des élèves au prix «Livrentête » en ayant toujours pour objectif de faire lire aux jeunes des livres de qualité et découvrir le travail des auteurs, illustrateurs et éditeurs.

Nous la remercions pour la qualité de son travail et la transmission de son savoir à la nouvelle équipe qui aura à cœur de poursuivre cet investissement.



## REMISE DES DICTIONNAIRES

Vendredi 29 juin, Madame DURAND Catherine, conseillère, a offert au nom de la municipalité des dictionnaires à Maxence, Nathan, Julien, Ambre-Sérène, Matis, Joachim, Enzo, Alexandre, Thibaud, Florian, Rose, Lucas et Mahé, élèves de CM2, en ayant auparavant eu soin d'expliquer les bien faits et l'utilité d'un tel ouvrage.

Madame BERT, directrice, encourage l'acquisition de ce glossaire qui suivront les élèves au collège. Nous ne doutons pas qu'ils en feront bon usage dès la rentrée prochaine.

Bonnes vacances à tous.



## PLAN CANICULE 2018

Les conséquences de la canicule de 2003 ont conduit les pouvoirs publics à adopter la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. Cette loi institue un Plan d'Alerte et d'Urgence.

Cette loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret n°2004-926 du 1er septembre 2006.

Un registre nominatif et confidentiel est ouvert à la mairie de la ville afin de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites sur le registre en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Le maire garantit la confidentialité des données recueillies.

### ► Pourquoi vous inscrire ?

Pour améliorer la prévention des situations exceptionnelles (canicule, grand froid, tempête...)

### ► Qui est concerné ?

Les personnes âgées et les personnes handicapées isolées.

### ► Comment s'inscrire ?

L'inscription est facultative et gratuite. Elle est réalisée au moyen d'un questionnaire obtenu sur simple demande auprès du secrétariat de la mairie (05 56 58 58 73) par la personne elle-même ou par un tiers. Aucune pièce justificative n'est exigée (sauf s'il existe un représentant légal : fournir un extrait de jugement de tutelle).

Le maire accuse réception de la demande dans un délai de 8 jours. L'accusé de réception est adressé à la personne inscrite ou son représentant légal. L'accusé vaut confirmation de l'inscription et à défaut d'opposition de qui le reçoit, confirmation de l'accord de ce dernier.

La radiation peut être opérée sur simple demande.

Les personnes déjà inscrites n'ont pas à se réinscrire chaque année.

La responsabilité de la mise en œuvre du Plan d'Alerte d'Urgence incombe au préfet. Sur sa demande, le maire est tenu de communiquer les données du registre aux destinataires –organismes ou services- chargés de l'organisation des interventions à domicile en cas de déclenchement du plan.

## FNACA

Lundi 19 mars, c'est sous une pluie battante qu'a été célébrée, au monument aux morts, le 56ème anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. M. le Maire, Jean-Marie Castagneau, de nombreux présents, anciens combattants, élus ont rendu hommage aux 30 000 victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

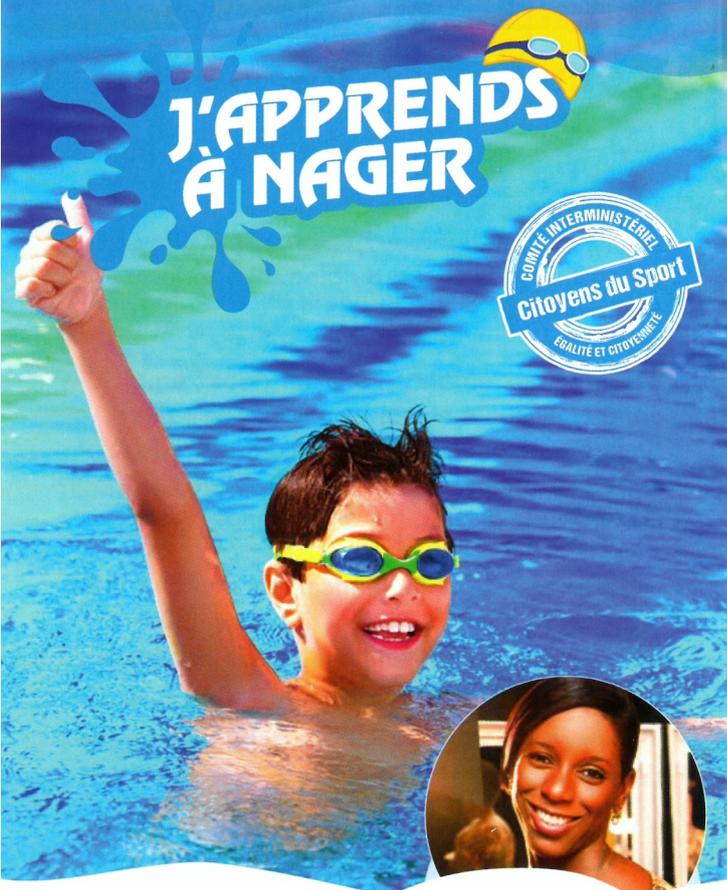
Après la levée des couleurs, Jean-Marie Castagneau a déposé la gerbe en mémoire des victimes.



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- > **11 août 2018 : vente des cartes de chasse organisée par l'ACCA**
- > **8 septembre 2018 : vente des cartes de chasse organisée par l'ACCA**
- > **6 et 7 octobre 2018 : foire du terroir organisée par le comité des fêtes**
- > **6 et 7 octobre 2018 : forum des associations**
- > **11 novembre 2018 : pot-au-feu organisé par le comité des fêtes**
- > **23 novembre 2018 : loto organisé par l'association Volt'à Ren**
- > **9 décembre 2018 : vide-grenier organisé par l'APE les Enfants de Salaunes**

➔ POUR ÉVOLUER DANS L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ



Marraine du dispositif : Malia Metella, médaillée olympique, ancienne championne d'Europe

**JUILLET - AOUT 2018 !**

**À PORT STE FOY, Plage des Bardoulets**

**À LACANAU, Plage du Moutchic**



Avant l'entrée en 6<sup>e</sup>



Groupe  
  
 15 enfants **MAXI**

Dispositif gratuit\*



\* Assurance obligatoire

Nombre de séances

10 ×   
 1 heure



Apprenez à vos enfants à nager près de chez vous. Pour connaître les lieux, places disponibles et conditions d'inscription à ces stages, rendez-vous sur :

[www.sports.gouv.fr/japprends-a-nager](http://www.sports.gouv.fr/japprends-a-nager)

Infos et inscriptions :

Pour Port Ste Foy : CAP 33  
 Maxime PERRIER - 07 75 26 07 33

Pour Lacanau : CD33 NATATION (à partir du 9/07)  
 Julie DEJEAN - 06 31 38 45 75

**HORAIRES DES DÉCHÈTERIES**

	Castelnau de Médoc		Le Porge	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi		14h–18h	8h–12 h	
Mardi	8h–12h			14h–18h
Mercredi		14h–18h	8h–12h	
Jeudi	8h–12h			14 h –18 h
Vendredi		14h–18h	8 h –12h	
Samedi	8h–12h	14h–18h	8h–12h	14h–18h
Dimanche	8h–12h		8h–12 h	

## MAIRIE

Ouverture au public  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H30  
Mercredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H00  
Katleen Echegaray  
Léonie Paquet  
Christelle Girardin

Tél : 05 56 58 58 73  
Fax : 05 57 88 97 18  
mail : [secretariat@mairie-salaunes.fr](mailto:secretariat@mairie-salaunes.fr)  
Site internet : [www.mairie-salaunes.fr](http://www.mairie-salaunes.fr)

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H30  
Mercredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H00  
Levée du courrier  
⇒en semaine : 12h00  
⇒le samedi : 11H00

05 56 58 58 60

### D.F.C.I

Président : Daniel Hostein

05 56 58 58 73

## NUMÉROS UTILES

### POMPIERS

Urgences 24h/24h 18  
Administratif 05 57 97 01 66  
Depuis un portable 112

### SAMU

15

### CENTRE ANTIPOISON

05 56 96 40 80

### GENDARMERIE

Urgence 17  
Brigade de Castelnaud 05 57 88 60 40

### CULTE :

Maison paroissiale 05 56 28 21 74

### TAXI :

Angel Hardy 06 08 34 72 56

## ASSOCIATIONS SALAUNAISES

### COMITÉ DES FÊTES

Président : Patrick Vignaux 05.56.58.54.04  
06.81.05.26.40  
Secrétaire : Michel Girons 06 20 10 23 93

### LES COPAINS D'ACCORD

Président : François Guillou-Keredan 05.56.58.56.55  
Secrétaire : Hervé Durand 05.56.58.57.79

### USS UNION SPORTIVE SALAUNAISE

Président: Jean-Marie Castagneau 05.56.58.57.33  
Secrétaire: Martine Marie-Magdeleine 05.56.58.52.36  
Section football : Cyril Reynaldo 06.98.22.15.84  
Section gym : Sylvette Castagneau 05.56.58.57.33

### AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président : Cédric Girons 05 56 69 09 67  
Secrétaire : Virginie Girons 05 56 69 09 67

### ACCA CHASSEURS

Président : Jacques Laborde 05.56.58.55.54  
Secrétaire : Didier Bestaven 06.89.69.05.65

### APE LES ENFANTS DE SALAUNES

Président : Peggy Beaubois 06 15 90 04 99  
Secrétaire : Stéphanie Courpotin 06 86 55 33 41

### AU FIL DES ANS

Président : Joëlle Barre 06.86.51.80.01  
Secrétaire : Colette Grincourt 05.56.58.58.26

### BIBLIOTHÈQUE

06 17 74 18 64

### ASTREA YOGA

Présidente : Sandrine Dubos 06 19 97 79 77

### VOLT'A RENE

Présidente : Christine Roca 06 60 37 55 87

# ANNUAIRES DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES DE LA COMMUNE

## SERVICES DE SANTÉ

Médecin généraliste	<b>Dr Emeline Khov</b>	2, chemin de la Gare	06 52 15 39 59
Masseur kinésithérapeute	<b>M. Aurélien Fromm</b>	10, place de l'église	06 83 53 14 80 <a href="mailto:aurelien-fromm@hotmail.fr">aurelien-fromm@hotmail.fr</a>
Infirmière	<b>Mme Corine Chancogne</b>	10, place de l'église	06 15 06 41 29
Infirmière	<b>Mme Amélie Vantal</b>	10, place de l'église	06 88 88 24 69
Ostéopathe	<b>Mme Mylène Fauque</b>	10, place de l'église	06 22 75 08 83
Psycho praticien,	<b>Mme Séverine Camus</b>	10, place de l'église	06 42 62 31 61
Sage femme ostéopathe	<b>Mme Agnès Oudot</b>	1, chemin de la Gravette	06 20 10 37 40

## COMMERCES

Alimentation générale	<b>Le Marché</b>	12, place de l'église	05 56 42 38 55 <a href="mailto:lemarche33160@gmail.com">lemarche33160@gmail.com</a>
Maraîchage biologique	<b>Les jardins de Petite lande</b>	Route d'Issac	06 06 78 16 83 <a href="mailto:lesjardinsdepetitelande@orange.fr">lesjardinsdepetitelande@orange.fr</a>
Salon de coiffure	<b>C'dans l'hair</b>	2, chemin de la Gare	05 57 22 95 76 <a href="mailto:cdanslhair33@gmail.com">cdanslhair33@gmail.com</a>

## ARTISANS

Travaux forestiers	<b>Entreprise Daniel Hostein</b>	6, chemin de la Rue	05 56 58 51 31 06 07 71 27 06
Menuiserie -	<b>DG Bois</b>	4, chemin de la Gare	05 56 58 28 45
Couverture, zinguerie, isolation (RGE), bardage, terrasse bois	<b>SARL Malardier</b>	14 rue des Acacias	06 43 15 33 94 / 05 56 96 06 52 <a href="mailto:a.maladier@yahoo.fr">a.maladier@yahoo.fr</a>
Paysagiste, entretien de jardins et d'espaces verts	<b>Entreprise Wy Not</b>	9, rue des Mimosas	06 16 30 60 93 <a href="mailto:contact.wynot@gmail.com">contact.wynot@gmail.com</a>
Réparateur audio-visuel, électroménager, plomberie	<b>Multiservices 33</b>	8, route de Lacanau	05 57 88 44 08 06 85 84 33 49
Peinture	<b>L'îlot couleurs</b>	31, route de Castelnau	06 19 97 79 77
Menuiserie	<b>EURL Girons</b>	6 bis, chemin de Maubourguet	06 17 89 86 22

## DIVERS

Avocat (consultations sur rendez-vous)	<b>Anne Gaudy Lottin</b>	12, chemin de la Rue	05 56 58 60 15 06 79 71 84 13 <a href="mailto:anne.gaudy@wanadoo.fr">anne.gaudy@wanadoo.fr</a>
Location de garages, stockage de bateaux, matériel	<b>LG Atlantique</b>	ZA la Confrérie	06 03 17 14 52 06 10 16 78 69
Centre équestre, accueil à la ferme, maraîchage conversion bio	<b>Domaine du Plec</b>	1 chemin de la Gravette	06 20 10 37 40 06 89 89 84 46
Agent immobilier	<b>Samuel Rebillon</b>	4, rue des Gentianes	07 86 58 06 71

**Rappel : pour paraître dans cet annuaire, les commerçants, artisans et professions libérales exerçant sur la commune doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou par email : [secretariat@mairie-salaunes.fr](mailto:secretariat@mairie-salaunes.fr).**